



Communiqué de presse

SOUS EMBARGO JUSQU'AU
6 JUILLET 2011, 13H00 (GENÈVE)

GARDES PRIVÉS PLUS NOMBREUX MAIS MOINS ARMÉS QUE LES FORCES DE POLICE

Les agences de sécurité sont plus lourdement armées en Amérique latine et dans les zones de conflit

Selon le *Small Arms Survey 2011*, le secteur des services de sécurité privée s'est élargi et emploie près de 20 millions de personnes déclarées dans le monde entier, soit quasiment le double des agents de police. Dans certains pays, le nombre d'agents de sécurité privée a doublé, voire triplé au cours des 10 à 20 dernières années. Entre autres facteurs, l'externalisation par le gouvernement de nombreuses fonctions de sécurité constitue, semble-t-il, un des principaux moteurs de cet essor.

Malgré la croissance rapide de cette filière, les personnels de sécurité privée détiennent beaucoup moins d'armes à feu que les forces de sécurité de l'État. Une étude de données issues de 70 pays fait apparaître qu'ils n'en détiennent pas plus de 4 millions, par rapport aux quelques 26 millions dont disposent les forces de l'ordre et les 200 millions aux mains des forces armées. Les résultats montrent aussi que les armes des sociétés de sécurité privée ne sont pas réparties équitablement. En dehors des zones touchées par le conflit, l'Amérique latine est la région qui présente le taux le plus élevé d'armes par employé, soit dix fois plus qu'en Europe occidentale.

Les mécanismes de réglementation et de responsabilisation n'ont pas évolué au même rythme que celui de la croissance du secteur de la sécurité privée. S'il est incontestable que certaines sociétés de sécurité privée se sont procurées des armes à feu illégalement, se sont fait voler des armes, ou encore, ont utilisé leur arsenal à mauvais escient, ces comportements frauduleux ne sont pas signalés de manière systématique.

Le directeur du programme du Small Arms Survey affirme que : « Dans les prisons, les aéroports, près des frontières et dans la rue, les prestations de sécurité sont confiées de manière croissante à des acteurs privés ». Il ajoute : « La question fondamentale – à laquelle nous n'avons pas de réponse – est de savoir si ces évolutions renforcent ou compromettent la sécurité ».

Le *Survey* examine également la législation régissant la possession d'armes à feu par les civils dans 42 juridictions du monde entier. Il constate que la quasi-totalité d'entre elles interdisent l'accès aux armes à feu, dont elles estiment qu'elles ne sont pas adaptées à un usage civil. Dans l'ensemble, ces juridictions disposent d'un système d'attribution de permis pour empêcher que certaines catégories de civils, tels que les criminels, ne possèdent des armes à feu. La grande majorité des juridictions analysées par le *Survey* (40) considèrent que la possession d'armes à feu par les civils est un privilège, alors que seules deux d'entre elles estiment qu'il s'agit d'un droit fondamental.

Le *Survey* comprend, en outre, des études de cas examinant les dynamiques de prestations de sécurité publique et privée en Côte d'Ivoire, Haïti et Madagascar.

Les conclusions principales de cette édition du *Survey* sont les suivantes :

- Le commerce annuel des armes légères est estimé à 1,1 milliard USD. À partir de ce chiffre et d'autres conclusions, le montant global cumulé du commerce autorisé des armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs munitions s'élève à près de 7,1 milliards USD par an.
- En 2008, les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les exportations annuelles totalisent au moins 100 millions USD) étaient, selon les données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, la Suisse, Israël, l'Autriche, la Corée du Sud, la Belgique, la Fédération de Russie, l'Espagne, la Turquie, la Norvège et le Canada.
- En 2008, les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les importations annuelles totalisent au moins 100 millions USD) étaient, par ordre décroissant, les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, la France et le Pakistan.
- Les systèmes de surveillance des multinationales sont, de manière générale, trop faibles pour empêcher le recrutement d'agents de sécurité privée, dont il est établi qu'ils ont fait un usage excessif de la force dans le passé.
- Les données issues des enquêtes auprès des ménages réalisées depuis 2004 suggèrent que la sécurité s'est améliorée à Haïti au cours des dix dernières années et continue de s'améliorer depuis le tremblement de terre de janvier 2010. L'implication de la police dans des activités délictuelles, dénoncées par les victimes de la criminalité, a nettement fléchi après la transition vers un gouvernement élu en 2007.

Publié par Cambridge University Press, le *Small Arms Survey 2011 : aux commandes de la sécurité* est la onzième analyse annuelle mondiale du Small Arms Survey. Projet de recherche indépendant financé par plusieurs gouvernements, le Small Arms Survey constitue la principale source d'information publique et d'analyse sur tous les aspects des armes légères et de la violence armée. ■